

Le groupe de travail « cadre d'analyse et de partage »

Quand

Octobre 2012 à avril 2013.

But

Développer le cadre d'analyse et de partage (outil de recension des pratiques) afin qu'il corresponde à la réalité des acteurs locaux.

Cadre d'analyse et de partage

Le cadre d'analyse et de partage est l'outil de recension qui permettra de formaliser les pratiques partagées par les acteurs locaux. Celui-ci est créé afin d'uniformiser l'information et de mieux comprendre les pratiques en les organisant par composantes clés dans un but d'apprentissage collectif.

Objectifs spécifiques

- Proposer une première version de l'outil;
- Mobiliser les communautés locales en petite enfance pour l'expérimentation de l'outil;
- Rédiger un cadre d'analyse et de partage final qui permettra aux acteurs locaux en petite enfance de récolter efficacement les pratiques pour rejoindre les familles isolées avec de jeunes enfants.

Comment

- Évaluation de l'outil par le groupe de travail;
- Mobilisation de concertations locales qui seront des concertations-pilotes dont le mandat sera d'émettre des commentaires par rapport à l'outil afin de le bonifier au besoin;
- Élaboration d'une grille ou des critères d'évaluation pour soutenir l'évaluation;
- Réfléchir à une méthode pour analyser les diverses propositions des concertations-pilotes.

Partenaires impliqués

- 1 Chargée de projet;
- 3 acteurs œuvrant en petite enfance représentant les communautés locales;
- 2 membres du comité de pilotage du projet

Pourquoi s'impliquer

- Collaborer à la mise en œuvre d'un projet régional en petite enfance;
- S'impliquer dans une initiative qui répondra à un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs locaux et régionaux en petite enfance;
- Participer à un projet novateur où les forces de chacun seront mises à contribution (acteurs locaux et régionaux de différents domaines).
- S'assurer que les décisions correspondent à la réalité et aux besoins et des intervenants en petite enfance;
- Contribuer au développement d'une initiative qui sera bénéfique pour son milieu.

Plus spécifiquement :

- Accompagner les concertations-pilotes une demi-journée pour l'évaluation de l'outil, en regard de leurs propres pratiques et de leurs propres interrogations;
- Travailler au développement d'un outil de partage de connaissances qui donnera lieu à une documentation des pratiques pour rejoindre les familles isolées montréalaises avec de jeunes enfants;
- Réfléchir avec d'autres partenaires sur les composantes clés des pratiques ciblées en vue d'une diffusion.

**Horizon 0-5 se dotera de mécanismes transparents pour la sélection des membres des groupes de travail, advenant que plusieurs acteurs désirent s'impliquer.*

***Suite à une réflexion d'Horizon 0-5 et conformément à ses valeurs, les organismes sans but lucratif recevront une **compensation monétaire** afin de faciliter leur participation au comité. Les considérants comme des acteurs incontournables, nous croyons que cette compensation monétaire, visant à couvrir une partie des dépenses engagées pour leur déplacement et la libération pour le temps investi lors des réunions, encouragera leur représentation au sein du comité.*

Valeur de l'implication

Qualitative

Chaque membre est tenu de participer activement au groupe de travail. Cette participation se traduit par sa présence aux rencontres et par son implication à certaines tâches qu'il choisira d'accomplir pour l'avancement du projet. Chaque membre est tenu de respecter ses engagements envers le comité.

Quantitative

Les membres du groupe de travail choisiront ensemble d'un mode de fonctionnement. L'investissement estimé est d'environ 4 à 5 demi-journées entre novembre 2012 et avril 2013. De plus, les membres du groupe de travail pourront soutenir les concertations-pilotes dans leur évaluation du cadre d'analyse et de partage (outil de recension) en investissant 1 demi-journée, sur place, pour soutenir le processus.

En bref

Le groupe de travail soutiendra le développement du cadre d'analyse et de partage qui permettra de recenser les pratiques pour rejoindre les familles isolées avec de jeunes enfants. Les membres de ce groupe de travail auront, d'une part, à développer un cadre d'analyse et de partage (outil de recension). D'autre part, ils mobiliseront des acteurs locaux (concertations-pilotes) pour avoir leurs commentaires et leurs points de vue. Finalement, ils auront en regard de leurs propres réflexions et celles des concertations-pilotes, à proposer un cadre d'analyse et de partage final pour la recension des pratiques. Les différentes propositions seront ensuite amenées au comité de coordination et aux membres d'Horizon 0-5 pour une décision définitive.